

L'urbanisation en tant que processus de changement rural  
Le cas de la Polynésie française : Papeete et Moorea  
par Claude ROBIEREAU

---

Du fait de ma spécialisation comme anthropologue économiste et de l'orientation passée de mes recherches en milieu rural, je ne propose d'exposer comment le développement de l'économie salariée contribue à urbaniser la société rurale, et comment, enfin de compte, cette urbanisation est un processus de transformation rurale.

Les matériaux de terrain portent sur Moorea, petite île de 5 000 habitants environ (1) située au large de Tahiti, à une dizaine de milles nautiques au Nord-Ouest de Papeete et reliée à la ville par les services pluriquotidiens de schooners et d'avions. Cette île, très proche de la ville, a présenté de tout temps une individualité bien marquée et jusqu'au début des années 1950, elle était restée à l'écart de l'évolution économique et technologique qui transformait Tahiti. Pour des recherches en profondeur, j'ai choisi Mantea, village de 3 à 400 habitants (2) du district d'Afareaitu qui présentait à mon début d'enquête en 1967 la particularité d'être, dans un district demeuré encore agricole, très engagé dans le salariat (3).

Dans le domaine de l'anthropologie économique, l'étude de phénomènes précis tels que l'urbanisation de la société rurale constitue une approche susceptible d'enrichir les résultats apportés par les recherches classiques d'ensemble sur le développement et la modernisation.

L'étude de l'urbanisation à Moorea et des effets de transformation qu'elle crée doit être replacé dans le contexte historique. En effet, et en dépit de son caractère de société rurale qu'elle a conservé presque jusqu'à nos jours, Moorea a toujours eu des relations très étroites avec Papeete, qu'il s'agisse notamment du rôle joué par la ville sur le peuplement ou, dans le domaine économique, de ses liens avec le marché. L'irruption du salariat qui a été le premier vecteur de l'urbanisation a créé une rupture dans le mode traditionnel des relations entre Moorea et Papeete.

---

(1).- 4 385 habitants en 1967, soit au moins 5 000 actuellement.

(2).- Environ 400 habitants en 1967.

(3).- A partir de 1967 l'abandon de l'agriculture fut très rapide dans le district d'Afareaitu.

Après ce nécessaire exposé du contexte historique, je parlerai des signes, des vecteurs et des formes de l'urbanisation à Moorea. Car parler d'un milieu rural urbanisé ne paraît requérir de sérieuses explications. Enfin, je m'efforcerai de montrer ce que ce processus d'urbanisation transforme dans la vie rurale.

### Le contexte historique.

Avant l'arrivée des Européens, Moorea était étroitement imbriquée dans le réseau des chefferies qui couvraient Tahiti et on peut déduire des traditions qu'il y avait entre les deux îles une intense circulation des personnes et des idées (1). Et à l'arrivée des Européens, les conflits qui mettaient aux prises les Pomare avec leurs rivaux eurent leur transposition à Moorea.

Dans la toute première conquête des Îles de la Société à l'Évangile, Moorea fut le premier secteur conquis puis devint la base arrière à partir de laquelle les pasteurs opérèrent dans la grande île voisine. Parallèlement, à l'instigation des missionnaires, furent lancées les premières plantations dans la dépression qui occupe le centre de l'île et qui était en voie de désertion (ou désertée) à cette époque (2).

La période coloniale proprement dite commença avec l'établissement du protectorat français sur le royaume de Tahiti dont faisait partie Moorea depuis la conquête de Pomare I (3) et, sur le plan des relations économiques et sociales entre Tahiti et Moorea, cela eut trois conséquences :

1<sup>re</sup> Développement de Papeete.

2<sup>de</sup> Arrivée à Moorea de colons qui firent souche. Le fait est lié à l'évolution sociale de Tahiti au cours du XIX<sup>e</sup> siècle pour laquelle

(1).- Les traditions notamment rapportées par Arii Taimai (ADAMS Henry, 1901, Memoirs of Arii Taimai) ; montrent l'intensité des relations entre Tahiti et Moorea. La même chose est soulignée par E.S.C. Handy (1930, History and Culture in the Society Islands, Bernice P. Bishop Museum, Bulletin 79).

(2).- GREEN Roger et alii, 1967, Archaeology in the island of Moorea, French Polynesia, New York, The Anthropological Papers of the American Museum of Natural History, volume 51, part. 2.

(3).- Vers 1775 et en 1777 au troisième voyage de Cook ; puis en 1790 après le premier passage de Bligh.

il y a les études de C. Newbury (1) et de Fr. Doumenge (2). L'établissement du protectorat détermina une vague de colonisation qui fut notamment marquée par l'installation à Tahiti de petits fonctionnaires et militaires venus y servir. Les biographies du R.P. O'Reilly et de R. Teissier (3) permettent d'en suivre la descendance. Dans ces familles à la nombreuse progéniture, ce sont les puînés qui allèrent dans les îles extérieures à Tahiti : ainsi, Moorea se trouva colonisée à la seconde génération.

3<sup>e</sup> Acquisition de terres et constitution de domaines. H. Panoff (4) a retracé comment on est passé, sous l'impulsion de la colonisation française à une conception individualiste de la propriété. Elle permet aux colons de constituer des propriétés en acquérant les parcelles constitutives, ou en les obtenant par alliance dans le village d'implantation. Ainsi furent constitués quelques grands domaines littoraux ou intérieurs et de nombreuses propriétés côtières plus petites. La motivation essentielle fut "la mise en valeur", plus exactement, le développement des plantations lié aux besoins des marchés industriels à l'époque : coton, canne à sucre, coprah. A Moorea, après une période consacrée au coton, c'est le coprah qui triompha à la fin du siècle dernier et d'autres cultures d'exportation s'y ajoutèrent : vanille, café (5).

Faisons le point à présent.

Avant de décrire le système d'économie traditionnelle qui prévalait avant la mutation des années 1960, il faut dire un mot de l'évolution économique et sociale.

- 
- (1).- NEWBURY Colon, 1967, Aspects of cultural change in French Polynesia : The decline of the Arii, Journal of the Polynesian Society, Wellington, vol. 67, March, p. 7-26.
- (2).- DOUMENCE Fr., 1956, L'Homme dans le Pacifique Sud, Paris, Société des Océanistes, n° 19.
- (3).- O'REILLY R.P., TEISSIER, 1962, Tahitiens, Paris, Société des Océanistes, n° 10.
- (4).- PANOFF H., 1966, Un demi-siècle de contorsions juridiques en Polynésie française, The Journal of Pacific History, Canberra, Australian National University, volume 2.
- (5).- Je résume tout ceci très succinctement. On pourra pour plus de précisions se reporter à mon article : 1970, Surplus ou dynamique de groupe ? Un exemple polynésien, Cahiers Internationaux de Sociologie, Paris, Presses Universitaires de France, p. 111-132.

D'une part, l'implantation matrimoniale des Européens en milieu polynésien ainsi que les effets de la succession des générations aboutit au métissage des colons et à la division des grandes propriétés initiales. On eut ainsi à Moorea une couche de planteurs "démis", ta'ata afa nona'a, soit originaires des premiers colons, soit venus de Tahiti. Avec les profits irréguliers mais quelquefois très importants que procura la vanille, certains acquirent des terres. Il y eut ainsi, tout au long du siècle actuel, un brassage de propriété qui aboutit tantôt à morceler, tantôt à regrouper les terres.

D'autre part, l'extension des cultures d'exportation dépassa largement le cadre des colons et de leurs descendants et toucha la masse de la population tahitienne.

Le système économique traditionnel était donc basé sur la propriété de plantation à prédominance demie. Cette propriété était directement gérée avec éventuellement de la main-d'œuvre locale, ou bien gérée en métayage. La masse de la population polynésienne vivait, pour une large part, d'auto-subsistance et, pour partie, des revenus du coprah possédé en propriété ou exploité par métayage, ou des salaires occasionnels gagnés en travaillant chez certains propriétaires. Les activités pour l'auto-subsistance (pêche, terodière) permettaient aussi une petite production commerciale pour le marché local qui était écoulée à Papeete. Cultures d'exportation et petite production pour le marché local servaient à acheter les biens manufacturés indispensables : quelques denrées importées de première nécessité, les vêtements, certains matériaux comme le bois de construction etc... La fonction de Papeete était donc très importante parce qu'elle était une pièce du système traditionnel mais elle n'était pas primordiale. La ville jouait son rôle de marché et de centre de diffusion des idées et modèles extérieurs dans une économie rurale repliée sur soi.

Ce système fut mis en pièce avec la mutation qui s'opéra au sein de l'économie tahitienne à partir des années 1960.

L'orientation de l'économie tahitienne vers le tourisme détermina une demande de main-d'œuvre pour les travaux d'investissement nécessaires dès avant 1960 (1). Avec l'arrivée du Centre d'expérimentation nucléaire,

---

(1).- Construction des premiers grands hôtels à Tahiti, route littorale moderne, aéroport pour avion à réaction.

la politique de grands travaux publics (1) et la promulgation d'une politique hôtelière, cette demande s'accroît et aboutit à une élévation progressive des salaires. Il faut donc compter qu'à partir de 1960, il s'exerça sur les milieux ruraux une sollicitation progressive à accepter le salariat.

Au début des années 1960, Moorea connut une crise agricole à propos de la vanille (baisse des récoltes due à la maladie conjuguée à une baisse des cours mondiaux). Cultivée en grande partie par des Chinois et des Tahitiens dans le cadre de contrats de métayage, elle disparut en peu de temps de Moorea et les producteurs, ou bien se reconvertirent à la production maraîchère ou au travail salarié, ou bien quittèrent Moorea. Dans une étude de l'économie de Moorea (2), j'ai montré qu'entre 1959 et 1967 la vanille qui représentait les trois quarts des revenus agricoles traditionnels avait pratiquement disparu et que l'ensemble de ces revenus avait, durant cette période, diminué de plus des deux tiers (3). Pour le coprah, il y eut en effet, aussi, une baisse des cours mondiaux qui, conjuguée avec à la fois l'augmentation du coût de la vie, la vétusté de la cocoterie et les attaques d'un prédateur, réduisirent considérablement les revenus des producteurs, et à partir de 1968, le coprah commença à être abandonné. Seule, la production maraîchère se développa.

En revanche, la promotion de la politique touristique dans le Territoire devait développer progressivement cette activité à Moorea et à partir de 1968-1969, la création d'une liaison aérienne allait la stimuler.

L'abandon de l'agriculture traditionnelle et une reconversion sur le salariat à Tahiti et les activités touristiques sur place constituent une mutation complète de l'économie de l'île et on en trouve les traces dans la croissance de la population durant cette période : avec un taux naturel d'accroissement de 5,1 % par an, la population n'augmente au total que de 10 % car les deux premières années sont marquées par une émigration importante (9 % par an) qui n'est pas compensée par un courant d'immigration ; au contraire,

- (1).- Port de Papete, front de mer, Immeubles gouvernementaux, Lycée technique, Hôpital général, maison du Tourisme.
- (2).- Moorea 1968 : du Coprah au Tourisme in FAGES J. et alii, 1970, Tahiti et Moorea, Paris, ORSTOM.
- (3).- En 1959, la vanille représentait une valeur de 37 millions francs pacifiques sur 52 pour l'ensemble des cultures d'exportation. La production qui était à cette époque de 135 tonnes descendit à 6 en 1967. En outre, entre 1959 et 1967 les revenus tirés des cultures d'exportation sont passés de 52 à 16,5 millions compte non-tenu de la baisse du pouvoir d'achat de la monnaie entre ces deux dates.

après 1964, et les départs sont encore importants (6,5 % par an), l'immigration l'est encore plus (7,2 %). Traduisons : la crise vanillière a été à l'origine des premiers départs, l'appel de main-d'œuvre de la part de l'État explique l'immigration persistante postérieure à 1964 ; mais le tourisme et diverses créations qu'il induit provoque des arrivées ; personnel pour l'hôtellerie, embauchement de main-d'œuvre et ouvriers spécialisés pour le bâtiment et les travaux publics, petits entrepreneurs de transport, artisans et commerçants ou curios. C'est d'ailleurs toute cette apparition de nouvelles activités de construction et de services qui soulève la question de l'urbanisation.

### L'urbanisation : signes et vecteurs.

Il est plus facile de parler d'urbanisation à propos d'une agglomération et de la zone qui l'entoure que de le faire dans le cas de l'Hexos, séparée de la capitale par un bras de mer et sans aucun appendice proprement urbain à partir duquel se développe une zone de banlieue. Aussi, définirai-je auparavant ce que j'entends par urbanisation de façon qu'il n'y ait pas d'équivoque sur la propriété des termes employés et sur les réalités décrites.

Pour moi, l'urbanisation est un processus. Je partirai donc de la notion antécédente de fait urbain. Les villes se caractérisent par un espace et des fonctions spécifiques. L'espace urbain se caractérise par une très forte densité de la population, une concentration des activités et une circulation intense. En outre, ces caractères se perdent progressivement à mesure que l'on s'éloigne du noyau urbain et que la pression du milieu rural devient plus forte. Les fonctions urbaines sont des fonctions industrielles, commerciales, administratives, financières, voire politiques. Les activités urbaines concernent les secteurs secondaire et tertiaire (1). Elles font vivre la population urbaine mais, aussi, elles permettent la vie économique du milieu rural : la ville achète ces productions et lui fournit produits manufacturés et services, même dans le cas des économies de type colonial où les cultures d'exportation et les biens manufacturés ne font que transiter par la ville. L'espace urbain et les fonctions urbaines ont un effet : de créer un mode de vie urbain caractérisé des formes de travail et de consommation spécifiques.

---

(1).- Cf. la terminologie de Colin Clark, The Conditions of the Economic Process.

Qu'entend-on alors par urbanisation ? Le développement du fait urbain se rapporte à deux choses selon que l'on se place du point de vue de l'espace ou de la population. L'urbanisation peut être -et est- conçue comme l'extension au milieu rural environnant des caractères urbains ou des fonctions urbaines. Dans la zone urbaine, il y a un noyau (la ville) et la périphérie par laquelle on passe insensiblement de l'urbain au rural. L'urbanisation peut être -et est- aussi conçue comme l'extension du mode de vie urbain dans le milieu rural environnant.

Comment se présente le cas de Papeete ? Il y a un noyau urbain qui est, en gros, représenté par la Commune où sont concentrées les fonctions essentielles : marché, banques, grandes maisons de commerce, industries, écoles supérieures, administrations de toute sorte. Il y a, aussi, des quartiers suburbains où réside en particulier la population ouvrière et où l'on trouve des activités industrielles ou artisanales : quartiers périphériques de Papeete, vallées qui s'enfoncent dans la montagne, Communes suburbaines. Il y a, en troisième lieu, au-delà des communes suburbaines, des districts purement résidentiels : là s'arrête l'agglomération. Au-delà, c'est le milieu rural dans lequel les fonctions de Papeete se limitent à des fonctions d'animation se réduisant au fur et à mesure de l'éloignement. Si l'on me permet de recourir à des expressions de géographes français, j'appellerai "petite banlieue" le reste de Tahiti-Nui, "moyenne banlieue", peut-être la presqu'île de Taiaapu (Tahiti-Iti) et Moorea et "grande banlieue" les Iles Sous-le-Vent, ce, en fonction de la facilité, de la fréquence et du coût des communications. Quant aux fonctions urbaines, il faut souligner avec la quasi-disparition des cash-crops l'extension du travail urbain, l'accroissement des fonctions de redistribution des produits et de l'argent et le rôle d'acclimatation et de diffusion des nouveaux modes de consommation et de vie.

Que peut-on dire, alors, de Moorea au sujet de l'urbanisation ? Le critère de densité de la population n'est pas décisif (1). En revanche, l'orientation des activités vers les secteurs secondaire et tertiaire est évidente mais ne l'était, en 1968, que pour certains districts : ceux du Nord (Paopao et Papetoai) et un de l'Est (Afareaitu). Il y avait deux bastions du monde rural, vestiges du système économique traditionnel préexistant à 1960 :

---

(1).- Comme c'est le littoral qui est essentiellement peuplé, on peut calculer une densité de population approchée en se limitant à la plaine littorale. En estimant cette plaine à 18 km<sup>2</sup>, on arrive à une densité de 243 habitants au km<sup>2</sup>, donc très inférieure à celle d'un habitat urbain moyennement condensé.

au Nord-Est (Teavaro) et au Sud-Ouest (Maapiti) (cf. figure 1). Pourquoi ces deux bastions ? Pour Maapiti, il semble bien que c'était l'éloignement de Papeete, en fonction de l'organisation des transports, qui jouait. Pour Teavaro, la distance ne jouait pas, il n'y avait pas de travailleurs salariés, le tourisme n'avait pas encore atteint ce secteur (1). Par opposition, il y avait deux bastions d'urbanisation : l'un Afereaitu, axé sur le travail salarié en ville, l'autre, la côte Nord basé sur le tourisme. Si l'on prend d'autres signes objectifs d'urbanisation, on constate :

- une plus grande fréquence des relations entre ces districts et Papeete (depuis le développement des liaisons aériennes, le phénomène est très net surtout sur la côte Nord) ;

- une plus grande intensité du commerce, de l'artisanat, d'entreprises de construction et de transports sur la côte Nord ;

- la concentration sur cette côte de certains services essentiels : réparation auto, école secondaire ; depuis 1968, ces services se sont multipliés et localisés un peu partout autour de l'île (hôpital, services de distribution gaz butane, boissons etc..., chantier de réparation de petites embarcations modernes).

Le tourisme, le salariat en ville, et une certaine "délocalisation" (2) d'entreprises de Papeete sur Moorea paraissent constituer les vecteurs de cette urbanisation en cours. Pour en mesurer les effets, je me placerai dans le cas du travail à la ville, et au niveau du village (3) que j'ai particulièrement étudié (4).

#### Un mode de vie urbain.

De 1960 à 1967, le village de Laatea a augmenté de population de façon sensible : 26 %. La population active s'est accrue de 28 %. La mutation a concerné la redistribution des activités : le nombre des agriculteurs et des pêcheurs a diminué de 40 % tandis que la population salariée s'est accrue de plus de cinq fois. A ce point, je dois donner une précision : les

---

(1).- Tout ceci est en train de changer rapidement (Juin 1971).

(2).- Terme utilisé par certains économistes pour exprimer l'essaimage d'industries en milieu rural à partir du centre urbain.

(3).- Logiquement, les effets de l'urbanisation doivent être moindres que dans une zone dont le tourisme constitue la base des activités (pas de salariat sur place, pas de développement spectaculaire des services, absence de modèles de comportement et de vie d'origine étrangère).

(4).- Laatea, au Sud-Est de Moorea.



travailleurs agricoles qui cultivent aussi pour leur compte et sont pêcheurs pour leurs propres besoins ont été comptés parmi les cultivateurs-pêcheurs. Les travailleurs qualifiés de salariés sont donc, soit des ouvriers du Service des Travaux publics de Moorea, soit des employés et ouvriers travaillant à Papeete, soit des fonctionnaires ou employés travaillant sur place à Moorea. Les salariés sont donc des travailleurs qui effectuent un travail "urbain" qui se distingue du mode de travail rural par un certain nombre de traits.

A la différence du travailleur rural, le salarié touche une rémunération qui n'est pas directement ou immédiatement le résultat de son travail. Plus exactement, cette rémunération découle directement de sa présence au travail. En outre, elle est liée au travailleur de façon personnelle, non au groupe familial ou au propriétaire détenteur des moyens de production. S'il s'agit d'un travail rural salarié, le groupe familial, le propriétaire peuvent influencer sur l'autonomie du travailleur. Dans le cas du travail urbain, la coupure avec le milieu rural est plus nette et l'autonomie économique du salarié est réelle.

Cette rémunération est régulièrement perçue, fractionnée par courte période et est, par conséquent, adaptée à une consommation régulière.

Cela implique que le travailleur n'est pas maître de son temps, et qu'il est astreint à des contraintes rigoureuses d'horaire et de déplacement au lieu de travail. Pour la moitié des salariés de Maatea en 1967, cela impliquait notamment une double vie : à la ville, durant la semaine, au foyer à Maatea au week-end.

Cela implique aussi que l'équipement domestique ne pourra pas se faire aussi facilement que dans le cas du travail rural puisque le travail urbain n'apporte pas d'un coup de gros revenus. Mais cela est assez théorique dans la mesure où l'épargne est possible, et si elle ne l'est pas, dans la mesure où le crédit est possible.

Dans les faits, il n'est pas douteux que l'abandon du système traditionnel pour le salariat a constitué dans l'immédiat une promotion économique des habitants car il a procuré des revenus monétaires accrus aux familles restreintes et il a permis une amélioration manifeste des conditions de vie. En ce qui concerne le premier point, la concurrence dans l'élévation des salaires en ville a provoqué une élévation parallèle des salaires agricoles qui entre 1964 et 1968 ont plus que doublé alors que le coût de la vie a

augmenté dans une proportion moindre (1). En outre, les jeunes gens ont eu tendance à s'embaucher très jeunes, quelquefois avant quinze ans et certaines maisonnières ont encaissé simultanément plusieurs salaires ; en revanche, beaucoup d'embauches de jeunes comme manoeuvres n'étaient que temporaires de sorte que cet effet de multiplicité des salaires au sein d'une même maisonnière n'a pas joué à plein. Néanmoins les revenus perçus par les maisonnières ont permis de grands progrès dans l'équipement domestique qu'il s'agisse des demeures, des moyens de transport et de pêche, des appareils de confort ménager et de loisir etc... (2). Il faut souligner que cet effort d'équipement n'a été possible que parce que la consommation quotidienne demeurait frugale, parce que les habitants ont disposé de prêts bancaires (3) et que le Centre d'expérimentation nucléaire avait créé une conjoncture de hausse considérable des salaires.

Comment le village réagissait-il à ce système économique nouveau, basé sur le salariat, dans lequel il se trouvait pris ? C'était, d'abord la désertion à peu près complète de la vallée qui, auparavant, assurait sa subsistance, hormis quelques-uns des plus pauvres du village faisant un peu de culture, ou faisant de la cueillette (4). La seule animation qui régnait

(1).- A Moorea les salaires agricoles moyens ont augmenté de plus de 50 % tandis que le coût de la vie en Polynésie française a augmenté de 36 %. Encore faut-il ajouter que les salaires agricoles étaient en retard sur les salaires dans l'industrie.

(2).- Les inventaires des maisonnières de Moorea sont éloquentes :

sur 36 maisonnières, si l'on trouve seulement 1 poste de télévision et 3 groupes électrogènes (plus celui de la boutique chinoise qui dessert 2 autres maisonnières), on en compte 12 qui, ont, au moins, un de ces appareils suivants : magnétophone [9 maisonnières], appareil photo [7], tourne-disques [5] ; 33 ont un transistor. Cinq maisonnières seulement sont dépourvues de tout véhicule : on compte 21 scooters et vélo-solex, 11 véhicules à quatre roues (jeeps, trucks, camionnettes) et 12 moteurs "hors-bord" montés sur pirogues. 14 maisonnières ont des machines à coudre, 12 des réfrigérateurs, 10 des cuisinières à pétrole et butane.

La construction des maisons est aussi un phénomène éloquent : sur 45 maisons (tout le noyau central du village), 32 sont construites, sur dalle bétonnée, 17 sont en planches pointes de bois importé, 5 sont en matériau dur, 33 ont une toiture de tôle ondulée. Les autres maisons sont de plus humble facture en bois non point, en fibre de bois ("pinier") ou en bambou tressé avec un toit en palmes de cocotier tressées (ni'au).

Parmi ces 45 maisons, 3 datent d'avant 1957 et 16 autres datent d'avant 1963. Postérieurement, 26 autres ont été construites et 6 parmi les précédentes ont fait l'objet d'une réfection (toiture notamment).

(3).- La SOCREDO (Société de Crédit et de Développement de l'Occéanie) est une société d'Etat qui fait des prêts à très faibles taux d'intérêt pour l'équipement domestique.

(4).- Châtaignes tahitiennes (maro, Inocarpus edulis) vendus au marché de Papeete et sur lesstades lors des matches de football aux spectateurs ; pandanus (para, Pandanus tectorius) tressé pour servir à faire les toitures des édifices construits à la mode tahitienne et vendu à Papeete.

dans le village venait des femmes allant faire leurs emplettes à la boutique du village ou des enfants de l'école. Il y avait, en outre, l'aller-et-retour du truck à l'hôpital (au village d'Afareaitu) de même qu'épisodiquement, le passage de quelque livreur de boissons ou de gaz butane. Les hommes qui avaient leur emploi à Moorea étaient partis tôt le matin vers cinq, six heures et rentreraient tard le soir vers cinq, six heures également. Ceux qui avaient leur emploi en ville étaient partis le dimanche vers minuit par le bateau et ne rentreraient que le vendredi soir suivant ou le samedi matin. De sorte que le village ne vivait -et il revivait alors- que du vendredi soir au dimanche après-midi. Mais alors, ce n'était qu'un week-end organisé à la manière tahitienne moderne : bavardage, libations, parties de billard ou sérénade de chanteurs et de guitaristes du vendredi soir ; bricolage, pêche et cueillette pour le repas à la mode tahitienne du dimanche le samedi matin ; entraînement des équipes de football des jeunes, l'après-midi ; cinéma ou dancing dans la soirée ; service religieux du dimanche matin ; matches de football du dimanche après-midi au village ou dans un des autres villages de l'île.

Ce qui est frappant, c'est de voir le caractère proprement urbain de ce week-end et d'abord la rupture de la semaine suivant un rythme proprement urbain, puis le caractère urbain des occupations et des loisirs de week-end des gens ; dans un cadre de vie qui devient urbain parce qu'imposé par les contraintes et le rythme du travail salarié, les gens tendent à avoir un mode de vie urbain.

Maatea donne l'exemple d'un village qui, en peu d'années, a pris un mode de vie urbain. Ce mode de vie paraît, d'une part, avoir été nécessité par le système du travail salarié, d'autre part, avoir été édifié par les travailleurs, les jeunes en particulier, qui, en contact quotidien avec des citadins, ont transporté à Moorea les traits de la vie urbaine qui leur plaisaient et qu'ils leur étaient possibles d'amener. Quant à savoir si c'est un progrès, il faudra du temps pour en juger.

FIGURE 1

REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE  
PAR SECTEUR D'ACTIVITE

DISTRICTS	Secteur primaire	Secteurs se- condaire et tertiaire	TOTAL POPULATION ACTIVE
HAAPITI	64	38	100
MAVARO	72	28	100
AFAREAITU	44	56	100
PACPAO	49	51	100
PAPERAOI	26	74	100
Ensemble MOOREA	49	51	100

FIGURE 2

EVOLUTION SOCIO-ECONOMIQUE DE MOOREA

	1960	1967
- Population totale	321	406
- Population active	90	115
- % Population totale	28	28
- Cultivateurs-pêcheurs	77	46
- Salariés à Moorea	8	34
- hors Moorea	5	35